



*Association régie par la loi de 1901
6, allée des Primevères - 95360 MONTMAGNY
01 39 83 24 28 – <http://www.villages-dogons.org>*

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 18 SEPTEMBRE 2015

Le 18 septembre 2015 à 20 heures 30, les membres de l'association VILLAGES DOGONS se sont réunis en Assemblée Générale annuelle à la salle annexe de la Salle des Fêtes de MONTMAGNY pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports d'activité et financier ;
- Élection du Conseil d'administration et du Bureau ;
- Montant de la cotisation 2015/2016 ;
- Projets de l'année à venir ;
- Questions diverses.

Sont présents (dans l'ordre d'émargement de la feuille de présence) : Martine et Franck CAPMARTY, Didier CHAMBAUD, Alain GRANDJEAN, Marie-Hélène ARCHIMBAUD, Marie BEGHIN, Nadine GIROT, Annick PREVOST, Denise BAZELLE, Catherine et Serge FOURNY, Marc DESREUMAUX, Baya SEMSOUM, Elisabeth AVILES, Eléonore et Jean-Louis PORTAIL, Michèle et Hugues FORTHOMME, Myriam MANGOUA, Dominique LUTRAN, Aminata CAMARA.

Sont représentés (par ordre alphabétique) : Danielle ARNOUX, Dominique BABEY, Nathalie et Bernard BALTZINGER, Regina BELLIO, Andrée et Roland BERGER, Dominique BOISDE, Daniel BOULLET, Dominique BOUREAU, Alain CRAMPAGNE, Marie-Bernadette DUBOIS, Paulette DUCHESNE, Huguette DUDOUIT, Yves FLINOIS, Georgette FOURNY, Gilbert FOURNY, Michelle DE FREITAS, Anne-Marie FRENEHARD, Odile FRENEHARD, Isabelle et Amaury DELAVANNE, Marie-Christine GOISNARD, Laurence LEDOUX, Noëlle LEROUX, Jacqueline LONDON-GIRARD, Jean-Marie PENCHENIER, Sylvie PERON, Michel PODVIN, Monique POUGET-ROUDIL, Laetitia RIOU, Michel ROY, Danièle SAMSON, Danièle THIERY, Odile VALENTIN.

Hugues FORTHOMME assume les fonctions de Secrétaire.

Après avoir remercié les personnes présentes, Serge FOURNY, Président, déclare la séance ouverte. Il mentionne les nombreux pouvoirs qui ont été reçus par courriers accompagnés d'encouragements à poursuivre l'activité de l'association.

1) Rapports d'activité et financier

Chacun ayant pu prendre connaissance des rapports d'activité et financier, Serge FOURNY invite les adhérents à s'exprimer sur les documents qui leur ont été adressés.

Rapport d'activité

La vie est redevenue paisible, mais les habitants de la région de DOUMENTZA regrettent l'absence de touristes, des expatriés et des hommes d'affaires qui ne peuvent plus se rendre sur place : les risques d'attentats et de prises d'otages rendent ce pays très dangereux pour les occidentaux. Une nouvelle fois, cette année, aucun membre de VILLAGES DOGONS n'a pu se rendre sur place.

La présence de Moussa, le représentant malien de l'association au Mali, est donc particulièrement précieuse car il a permis la poursuite de la réalisation des projets décidés par l'association.

Le puits de KOIRA BERI

Après un creusement de 25 mètres, le puits à grand diamètre de KOIRA BERI, commencé en 2014, est terminé. Il permettra l'approvisionnement de 3 000 habitants en eau potable et l'irrigation périodique de jardins maraîchers.

Ce puits représente un coût de 15.205.000 francs CFA (23.179,87 €)

Il a été financé par une subvention de la Fondation LEMARCHAND (10.000 €), une subvention de la Ville de MONTMAGNY (4.500 €) et les fonds propres de l'association VILLAGES DOGONS (8.679,87 €).

Le puits de SOKI

Il s'agit du creusement de puits qui a demandé à l'association, compte tenu de la consistance de la roche particulièrement dure, le plus de temps pour sa réalisation : 3 ans.

Initialement, il avait été envisagé un creusement de 30 mètres et jonction avec le forage voisin. Finalement, un peu plus de 31 mètres seront suffisants pour permettre une eau permanente en toutes saisons. Seuls quelques mètres doivent encore être creusés et la jonction avec le forage voisin ne devrait pas être nécessaire.

Le puits d'AMBILEM

Le Conseil Régional d'Ile de France a consenti une subvention de 12 500 € à l'association et la Ville de MONTMAGNY une subvention de 1 000 €.

Ces aides permettront de financer partiellement le projet de creusement du puits d'AMBILEM, estimé à 41 530 €. Le solde sera pris en charge par l'association VILLAGES DOGONS.

Les microcrédits

Les microcrédits qui ont été consentis par l'association à des associations de femmes démontrent l'intérêt de ce type d'aide. Ainsi, sur les 18 microcrédits, consentis pour des montants relativement modiques (pour un montant global d'environ 4.500 €), 9 fonctionnent très bien et 3 ont été remboursés intégralement.

La présence de Moussa au Mali est une particularité de VILLAGES DOGONS. Elle a permis de suivre, tout au long des événements, l'activité des associations : les femmes présentent régulièrement leurs comptes à Moussa.

La défaillance partielle de cinq associations et la mise en suspens d'une association sont principalement dues à la fuite des femmes de DOUMENTZA lors des événements de 2012.

Les bénéficiaires réalisés par des associations périphériques de DOUMENTZA (KOUMBE-BOM, GUENEBABNA, GAMNI, YOUNBOUDOU) ont été laissés dans les comptes des associations afin d'aider le développement de leurs activités.

Sur proposition de Moussa, deux nouveaux prêts ont été consentis pour 1 220 € (300 000 francs CFA et 500 000 francs CFA) à deux associations de femmes qui vendent des boissons, fruits et beignets au bord de la route BAMAKO/GAO.

Ventes d'artisanat

Comme les années précédentes, l'association a poursuivi ses activités de ventes d'artisanat africain. Toutefois, les résultats deviennent chaque année moins importants en raison tant des difficultés pour les volontaires qui tiennent les stands à se rendre disponibles, qu'à la baisse du nombre d'acheteurs (baisse du nombre de visiteurs aux "TROIS JOURS AVEC VILLAGES DOGONS" et annulation de la brocante de WY-DIT-JOLI-VILLAGE en raison de la météo).

Rapport financier

L'exercice social se solde par un solde débiteur de 11 290,94 €.

Serge précise que ce solde débiteur signifie que le montant des charges (38 015,33 €) a été supérieur aux produits (26 724,39 €). Compte tenu des sommes qui avaient été mises en compte "report à nouveau" lors des exercices antérieurs (44 950,45 €), l'association dispose encore des liquidités nécessaires pour financer l'ensemble des projets en cours.

Seuls 134 membres ont adhéré ou réadhéré au cours de l'année (contre 160 l'année précédente). Cette baisse doit s'expliquer par le fait que certaines personnes ne savent plus si elles sont à jour

dans leurs cotisations. Serge fait un rappel aux membres et leur demande de vérifier si chacun a bien réglé sa cotisation annuelle.

Mais cette baisse doit également trouver sa justification par le fait d'une part, que l'association a maintenant 13 années d'activité (lassitude de certains membres ?) et d'autre part, surtout, qu'il n'est plus possible de se rendre au Mali.

Le montant des dons se maintient d'une année à l'autre.

Divers échanges interviennent entre les membres de l'association puis le rapport d'activité et le rapport financier sont successivement mis aux votes des membres et sont approuvés à l'unanimité.

2) Élection du Conseil d'administration et du Bureau

Après divers échanges, les membres de l'association décident à l'unanimité que le nouveau conseil d'administration est composé de la façon suivante: Marie-Hélène ARCHIMBAUD, Elisabeth AVILES, Denise BAZELLE, Didier CHAMBAUD, Hugues FORTHOMME, Catherine et Serge FOURNY, Michelle de FREITAS, Annick PREVOST et Dominique LUTRAN.

A l'unanimité, le Conseil d'administration choisit parmi ses membres un bureau composé de :

- Serge FOURNY (Président),
- Michelle de FREITAS (Trésorière),
- Hugues FORTHOMME (Secrétaire).

3) Montant de la cotisation 2015/2016

Après en avoir délibéré, les membres de l'association décident à l'unanimité de maintenir le montant des cotisations à la somme de 25 € pour un couple, de 15 € pour une personne, avec un demi-tarif pour les personnes ayant des revenus réduits.

4) Projets de l'année à venir

Puits de SORONI

Serge informe les adhérents que le Maire de DIANWELI au Mali l'a contacté pour demander l'aide de VILLAGES DOGONS pour terminer le creusement du puits du village de SORONI. Une association française avait prévu de financer un puits mais a suspendu son projet parce que ses membres ne peuvent plus se rendre sur place.

Contactée, il s'avère que cette association a les fonds disponibles pour terminer le creusement de son projet. Ce projet, qui pourra être poursuivi par ses initiateurs, ne sera donc pas proposé aux votes des adhérents.

Courriel d'un dogon

Serge lit un courriel qui lui a été adressé par un Dogon qui demande l'aide de l'association pour financer la scolarisation de 30 élèves de CM2 (90 € par an et par enfant) de son village.

Cette demande ne correspond pas à la philosophie de VILLAGES DOGONS qui ne souhaite pas intervenir dans le fonctionnement local, lequel doit être organisé par les villageois. De plus, avec cette demande, VILLAGES DOGONS aurait une obligation morale de participer tous les ans au financement scolaire.

Il est décidé de ne pas donner de réponse favorable à cette demande. Toutefois, si des adhérents souhaitent, à titre personnel, financer la scolarisation d'enfants, les coordonnées pourront leur être communiquées.

Serge précise qu'il devrait rencontrer son interlocuteur dogon lors de son prochain séjour au Burkina Faso.

Puis, Serge FOURNY interroge l'Assemblée Générale à propos de deux nouveaux projets.

Projet de piste

Serge rappelle que dès sa première visite sur le plateau dogon, les villageois de GUENEBANA et de PANGA lui avaient parlé de la construction d'une piste carrossable qui les relierait à DOUENTZA

Cette nouvelle route, d'une vingtaine de kilomètres, éviterait le trajet actuel d'environ cent kilomètres. Commencés il y a plus de 10 ans, les travaux se sont poursuivis depuis. Actuellement, seuls deux tronçons de 50 et de 100 mètres ne sont pas carrossables. Pour finaliser ce projet

auquel les villageois travaillent avec persévérance, il faudrait bétonner ces deux tronçons. Les villageois ont commencé à extraire du sable et à concasser de la roche pour avoir du gravillon. Ils ont une nouvelle fois sollicité VILLAGES DOGONS pour la fourniture du ciment et des ferrailles. Ces matériaux représentent un coût de 10 à 12 000 €. Les villageois ont énormément et durement travaillé pour parvenir à la situation actuelle. Leur projet, en phase finale, permettra de développer économiquement leurs villages (les récoltes maraichères, actuellement acheminées au marché de DOUENZA à dos d'hommes ou d'ânes, pourraient être transportées par voiture).

Après divers échanges, ce projet est approuvé à l'unanimité par les membres de l'association.

Village de DAKHAGBE

Serge présente Aminata CAMARA qui nous a contactés il y a quelques années. Elle a créé l'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE DE DAKHAGBE (ADD) et souhaitait recevoir des conseils techniques à cet effet. Depuis, ils se sont rencontrés plusieurs fois.

Aminata présente son association qui a pour objet le développement (eau potable, assainissement, éducation, ...) du village de DAKHAGBE en Guinée Conakry. A l'exception de 3 salles de classe construites par des Japonais, ce village ne bénéficie d'aucune infrastructure. Traversé par une rivière polluée par des villages situés en amont, DAKHAGBE ne possède aucun puits permanent. Pour avoir de l'eau potable, les femmes et les enfants (déscolarisés pour effectuer cette corvée) doivent se rendre au village voisin de SUKUTU (6 km et plusieurs heures de marche).

L'association ADD souhaite financer un forage (40 mètres) et des latrines.

Elle veut solliciter l'aide financière du Conseil Départemental du Val de Marne et de PS Eau. Or il lui faut des fonds propres (de l'ordre de 20%) pour obtenir une subvention. Les activités de l'association familiale ne permettent pas de recueillir une somme suffisante.

Serge précise que VILLAGES DOGONS pourrait, sous la condition suspensive que les bailleurs contactés consentent une subvention, aider l'association ADD par un versement de 3 000 €.

Divers échanges interviennent entre les adhérents et Aminata. Il est conseillé, notamment, à l'association ADD de scinder en deux projets distincts le creusement de forage et la construction de latrines.

Puis, à l'unanimité, il est décidé, sous la condition suspensive que l'association ADD obtienne les subventions qui lui permettraient de financer avec ses fonds propres le forage, de lui verser la somme de 3 000 €.

Aminata CAMARA remercie l'association VILLAGES DOGONS au nom de l'ensemble des villageois de DAKHAGBE.

Serge précise que les finances de VILLAGES DOGONS devraient permettre la réalisation au cours de l'exercice 2015-2016 des projets en cours et des projets décidés lors de la présente réunion.

5) Questions diverses

Les brocantes

Serge FOURNY fait un appel aux volontaires pour tenir le stand de VILLAGES DOGONS aux prochaines brocantes. De nouveaux candidats seraient les bienvenus pour épauler l'équipe actuelle.

Les « TROIS JOURS AVEC VILLAGES DOGONS »

Serge FOURNY rappelle que les « TROIS JOURS AVEC VILLAGES DOGONS » auront lieu du vendredi 16 au dimanche 18 octobre 2015 (de 14h à 19h) à la chapelle de l'ancien séminaire (et non pas à la salle des fêtes comme les années précédentes). Il est proposé à tous les adhérents de passer la soirée du samedi soir au restaurant municipal qui est situé à côté de la Chapelle. Chacun pourra apporter des victuailles à manger et/ou à boire. Emilio BISSAYA, qui a déjà participé à plusieurs fêtes de VILLAGES DOGONS, sera présent avec sa guitare.

Serge précise qu'il espère que Moussa et Dijo (sa première épouse) pourront venir en France à cette occasion.

La répartition des volontaires qui interviendront tant pour apporter et ramener le matériel que pour préparer la salle et accueillir les visiteurs dans le cadre des 3 jours, est arrêtée.

Le samedi 17 octobre et le dimanche 18 octobre, des volontaires tiendront un stand à EAUBONNE pour le salon "Saveurs et couleurs d'automne".

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.